

CHAPITRE II

PRODUITS PHYTOTHERAPEUTIQUES

Signe	Nom	Quantité*	Base de remboursement
	Aubépine (extrait sec de feuille et fleur d')	1	0,5690
	Aubépine (teinture d')	1	0,1287
	Ballote noire (teinture titrée de herbe de)	1	0,1174
	Belladonne (extrait sec titré de feuille de)	1	0,9409
	Belladonne (teinture titrée de feuille de)	1	0,1051
	Hamamélis (teinture de)	1	0,1198
	Passiflore (extrait sec de)	1	0,4393
	Passiflore (teinture de)	1	0,1423
	Teinture d'arnica	1	0,1330
	Valériane (extrait hydroalcoolique sec de)	1	0,4725
	Valériane (teinture de)	1	0,1068

(\*) Sauf indications contraires la quantité est exprimée en grammes.